

CARRREAU DE GRAND FORMAT INSTALLÉ SUR MURS INTÉRIEURS

330LFTW -2016-2017

SUPPORTS ADÉQUATS

- Pour usages sur des supports stables tels que, les panneaux de gypse, panneau de ciment, panneau de fibrociment, panneau de gypse renforcé d'un mat de fibre de verre et lambris de mortier bien durci.
- Panneau de gypse pour endroits intérieurs secs seulement
- Sur des montants de cloisonnement ou des fourrures de bois secs et bien entretoisés
- Sur des montants métalliques bien entretoisés. Pour les dessins, voir détails 304W-2016-2017, 305W-2016-2017 - A et B et 307W-2016-2017.

NOTE : La charge maximale recommandée sur panneau de gypse est de 24,4kg/m² (5 lb/ pi²) incluant les matériaux de prise et de jointoiment.

MATÉRIAUX

- CARREAU
- PANNEAU DE GYPSE – ASTM C36 ou C630
- PANNEAU DE CIMENT (CBU) – ANSI A118.9, installé conformément à la norme ANSI A108.9
- PANNEAU DE FIBROCIMENT – ASTM C 1288
- Lambris de mortier durci, latte et membrane – ANSI 108.1B
- MEMBRANE DE PONTAGE DES FISSURES– ANSI A118.12 (Suivre les instructions du fabricant concernant l'usage sur les surfaces verticales)
- MEMBRANE D'IMPERMÉABILISATION – ANSI A118.10. Suivre les recommandations du fabricant.
- PARE-VAPEUR (si requis) – feutre bitumineux de 15 livres ou pellicule de polyéthylène, -minimum de 0,1 mm (4 mils)
- COUCHE DE NIVELLEMENT : Composé de ragréage cimentaire, tel que recommandé par le fabricant
- COUCHE DE LIAISON : Ciment-colle au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2S1), mortier modifié à base d'émulsion époxy (norme minimale applicable ANSI A118.8) ou mortier d'encollage époxyde à 100 % de solides (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-R1).
- COULIS - Coulis de ciment-sable modifié aux polymères (norme minimale acceptable ANSI A118.7 ou ISO13007-CG2).

INSTALLATION

- Vérifier la déflexion et la courbure des murs et du sol à l'aide d'une règle à araser de 3 m (10 pieds) avant de commencer les travaux.
- Appliquer une membrane de pontage des fissures (selon la méthode ANSI A108.17) ou selon les recommandations du fabricant et recouvrir entièrement la surface d'appui sur laquelle les grands carreaux seront installés.
- Membrane d'imperméabilisation – ANSI A108.13 ou, suivre les directives du fabricant. Utiliser la truelle appropriée pour l'installation des carreaux de grand format. Appliquer le mortier sur le support à l'aide du côté plat de la truelle. Ceci assure un contact total et aide à pénétrer les pores du substrat. Il est très important d'enduire l'endos de chacun des carreaux de ciment-colle immédiatement avant de les mettre en place afin d'enrayer toute aspérité ou bulle de l'endos des carreaux. Installer les carreaux conformément à la méthode ANSI A 108.5
- Vérifier la couverture de mortier-colle et l'adhérence en enlevant un dallage fraîchement posé et en inspectant l'endos sporadiquement ici et là. Enlever tout contaminant de l'endos des carreaux pour assurer une adhérence adéquate du ciment-colle.
- Appliquer la couche de liaison et installer les carreaux tandis que le produit est encore humide et collant. Employer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 95 % avec les carreaux. Bien répartir le contact afin de pourvoir un appui complet. Appliquer fermement les carreaux en les glissant légèrement en va-et-vient. Laisser murir la couche d'adhérence. Appliquer le coulis en le tassant dans les joints jusqu'à ce qu'ils soient bien remplis, puis enlever l'excès de coulis et nettoyer.

RESTRICTIONS

- Ne pas employer de panneaux de gypse réguliers dans les endroits sujets à des conditions mouillées, dont les contours de baignoire et les enceintes de douches.
- Ne pas employer de panneaux de gypse dans des environnements exposés à une chaleur dépassant 52° C.
- La tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 3 mm sur 3 000 mm.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- L'espacement maximal entre les montants - 406 mm c à c.
- La profondeur minimale recommandée pour les montants métalliques est de 92 mm.
- Montant de cloisonnement métallique – calibre no. 20 ou plus épais.
- Joints de mouvement - L'architecte doit spécifier le type de joint requis et indiquer l'emplacement et les détails relatifs sur les plans.
- Joints de mouvement - Obligatoires, selon le détail 301 MJ-2016-2017.
- Pour les installations extérieures, employer un ciment-colle au latex tel que recommandé par le fabricant. Le double-encollage à l'endos de chaque carreau pourrait être nécessaire pour réaliser un contact à 95 %.
- Le carrelage employé pour les installations extérieures doit être résistant au gel.
- Se référer aux « Notes à l'intention des professionnels » et au détail 301MJ-2016-2017.
- Si requis, l'application d'une membrane d'imperméabilisation (ANSI A118.10) doit être spécifiée. Suivre les directives du fabricant.
- Une nouvelle norme pour les carrelages de verre vient d'être instituée sous l'ANSI A137.2. Elle explique les types, les performances et les formats comprenant les grands carreaux et dallages de verre., il est fortement conseillé de la consulter.